

AVIS DE PUBLICITE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

1. Identification du pouvoir adjudicateur : COMMUNE D'EZE, 6 avenue du Jardin Exotique, 06360 EZE, représentée par son maire en exercice, Monsieur Stéphane CHERKI.

2. Procédure de passation : Marché à procédure adaptée régie par l'article 28 du Code des Marchés Publics

3. Description et caractéristiques principales du marché :

A. Objet : Fourniture de repas en liaison froide aux deux groupes scolaires et aux personnes âgées de la Commune

B. Référence : MAPA 09/02

C. Type : Marché de service

D. Nombre et consistance des lots : le présent appel d'offres est composé de 2 lots

- lot n°1 : fourniture de repas en liaison froide aux deux écoles

- lot n°2 : fourniture de repas en liaison froide aux personnes âgées

E. Option : BIO pour les deux lots

F. Lieu d'exécution : Commune d'EZE

4. Retrait du dossier de consultation et renseignements :

Les dossiers de consultation seront remis gratuitement à l'adresse suivante : Mairie d'EZE – 6 avenue du Jardin Exotique – 06360 EZE

Renseignements pouvant être obtenus auprès du :

CCAS : 04 92 10 60 60

Service de la Commande publique : 04 92 10 60 60

5. Présentation des offres :

A. Pièces à produire : voir Règlement de la Consultation

B. Modalités de remise des offres :

- Les offres seront entièrement rédigées en langue française.

- Les plis seront transmis sous simple enveloppe portant l'objet de la consultation et la mention « MAPA 09/02 – Ne pas ouvrir », adressés ou remis à l'attention de Monsieur le Maire – 6 avenue du Jardin Exotique – 06360 EZE.

- Unité monétaire : Euro

C. Date limite de réception des offres : Lundi 6 juillet 2009 avant 16h00

6. Critères de jugement des offres notés sur 20 et pondérés de la manière suivante :

1. Valeur technique (au vu d'un mémoire technique et dégustation)
Coefficient de pondération : 50 %

2. Prix
Coefficient de pondération : 35 %

3. Performance en matière de protection de l'environnement :
Coefficient de pondération : 15 %

7. Date de l'envoi de l'avis de publicité : Mardi 9 juin 2009.